

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

**Article 1** : Le jury du Master domaine **Droit, Economie, Gestion** mention **Finance** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

<b>MASTER 1</b>
<b>Semestre 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b>  Président(e) :LEBOEUF Gaël Suppléant(e) : LECOURT Christelle  <u>Liste des membres</u> : JEANNICOT Karine et GIALDINI Laurence  <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - - -
<b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b>  <u>Liste des membres</u> :
<b>Semestre 2 et Jury de MASTER 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b>  Président(e) : LEBOEUF Gaël Suppléant(e) :LECOURT Christelle  <u>Liste des membres</u> : JEANNICOT Karine et GIALDINI Laurence  <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - - -

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

**MASTER 2**

**Jurys de parcours-type et délivrance du diplôme**

**Parcours FEIF**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : JEANNICOT Karine  
Suppléant(e) : MANOUK Maryvonne

Liste des membres: MANOUK Maryvonne LAYANI Sébastien LEBOEUF Gaël

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y  
- ALOY Marcel

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

**Parcours GP - Gestion de patrimoine**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : GIALDINI Laurence  
Suppléant(e) : LEBOEUF Gaël

Liste des membres : GIALDINI Laurence, LEBOEUF Gaël, JEANNICOT Karine

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y  
- LECOURT Christelle  
- BOURLES Renaud

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

**Parcours MF**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : BOURLES Renaud  
Suppléant(e) : LECOURT Christelle

Liste des membres : BOURLES Renaud, LECOURT Christelle, LEBOEUF Gaël

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y  
- GIALDINI Laurence  
- JEANNICOT Karine

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

**Parcours R2FD**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Christelle LECOURT

Suppléant(e) : Renaud BOURLES

Liste des membres : Renaud BOURLES, Gael LEBOEUF

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Laurence GIALDINI

- Karine JEANNICOT

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 3 : Le Doyen de la Faculté d'Economie et de Gestion et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence , le 14/11/24

Bruno Decreuse

Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen d'Economie et de Gestion

